

APPEL DE CANDIDATURES POUR UN MEMBRE BÉNÉVOLE SIÉGEANT AU COMITÉ DES ADMISSIONS ET DES ÉQUIVALENCES

Objet du mandat

Le comité des admissions et des équivalences a pour mandat :

- d'analyser les demandes d'admission ou de réadmission;
- de décider de ces demandes;
- de délivrer les permis par accès direct ou par voie d'équivalence de diplôme ou de formation des candidats à l'exercice de la profession en application des règlements suivants :
 - o [Règlement sur les diplômes délivrés par les établissements d'enseignement désignés qui donnent droit aux permis et aux certificats de spécialistes des ordres professionnels](#)
 - o [Règlement sur les normes d'équivalence de diplôme et de formation aux fins de la délivrance d'un permis de l'Ordre des administrateurs agréés du Québec](#)
- Étudier les demandes de permis temporaires en vertu du [Code des professions](#) et de la [Charte de la langue française](#) et faire les suivis appropriés en cas d'échec d'un candidat;
- Étudier et décider des demandes de réinscription des candidats ayant déjà été membres de l'Ordre.

Le comité peut également être appelé à :

- Faire des recommandations au Conseil d'administration afin d'améliorer ou accélérer l'admission des nouveaux membres de l'Ordre, en conformité avec les axes stratégiques déterminés par le C.A.;
- Recommander au Conseil d'administration, l'approbation de règles de procédures liées aux dossiers étudiés.

Implication requise

1 poste bénévole est ouvert dans ce comité, pour un mandat d'une durée de 2 ans, renouvelable. Le comité se réunit virtuellement, environ 1 fois par mois pour une durée approximative d'une heure.

Profil de compétence recherché

Les candidats doivent être membres de l'Ordre des administrateurs agréés.

Constitue un atout (non obligatoire) : avoir de l'expérience dans le milieu communautaire et/ou en gestion de copropriété.

Pour soumettre sa candidature

Si vous êtes intéressé à soumettre votre candidature pour faire partie du comité des admissions et des équivalences, veuillez faire parvenir un CV ainsi qu'une lettre de motivation à la secrétaire adjointe de l'Ordre, M^e Elise Thériault à l'adresse suivante : etheriault@adma.qc.ca.

Le candidat sélectionné doit s'engager, à suivre les formations suivantes offertes par l'Ordre :

- Formation sur la protection des renseignements personnels
- Formation sur l'évaluation des qualifications professionnelles
- Formation sur l'égalité entre les femmes et les hommes
- Formation sur la gestion de la diversité ethnoculturelle

Date limite : **7 mai 2026**

Début du mandat : juin 2026